

Nombre de Conseillers : en exercice /_10_/ présents /_10_/ votants /10_/

L'an deux mil quinze, le 27 octobre 2015 le Conseil Municipal de la commune de SAINT-MESMIN, dûment convoqué le 20 octobre 2015, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mr Guy BOUCHAUD, Maire.

PRESENTS : Mmes Sandra COMBY, Yvette DEVAUD, Annick JACQUET, Guy BOUCHAUD, Guy HAYE, Jean-Pierre DURAND, Pascal GERAUD, Bernard LABORIE, Frédéric LEYMARIE, Olivier ROCHE.

Absents : Néant

SECRETAIRE : Sandra COMBY

Le Maire souhaite la bienvenue à tous et les remercie pour leur présence toujours aussi ponctuelle. Il demande l'autorisation de rajouter à l'ordre du jour la modification de la délibération sur l'I.E.M.P. (Indemnité d'Exercice de Missions des Préfectures) accordée aux personnels. Cette autorisation est accordée à l'unanimité.

1/Modification de la délibération sur l'I.E.M.P. (Indemnité d'Exercice de Missions des Préfectures) accordée aux personnels

Le Maire explique que suite au départ de Jean-Pierre VOGEL et à la promotion de Christelle PROVOST au grade de rédacteur principal il convient de modifier le montant de cette indemnité versée aux employés communaux et d'appliquer les nouveaux tarifs. Cette modification est acceptée à l'unanimité.

2/Délibération sur une demande de prêt relais pour attente du versement des subventions.

Le Maire présente le bilan financier concernant la rénovation du Cantou. Il explique que jusqu'à présent la commune a réglé près 220 000 € sur ses fonds propres, qu'il reste 216 000 € de subventions à percevoir et 51 000 € sur les 518 150 € à payer. Il ajoute que le versement des subventions est annoncé avec un retard de plusieurs mois et que dans ces conditions il est nécessaire de recourir à un prêt relais pour honorer les factures en attente.

Il présente ensuite la proposition du Crédit Agricole (emprunt de 100 000 € sur 2 ans taux de 1,30 %).

Le Conseil accepte à l'unanimité le recours à cet emprunt et autorise le maire à signer le contrat.

3/Signature avenant N° 2 au contrat avec l'architecte.

Le Maire rappelle que le coût total des travaux du Cantou a été majoré de 2,5 % pour financer des travaux imprévus et que dans ces conditions il est obligatoire d'augmenter la rémunération de l'architecte de 2,5%.

Le Conseil autorise à l'unanimité le Maire à signer l'avenant correspondant.

4 / Validation enquête publique sur l'aliénation de chemins publics à Las Psycharias, terres de Leymarie, Pont de la Forêt Barège, La Rouye, Chacord et Les Pagnons.

Le Maire présente les résultats de l'enquête publique qui montrent qu'il n'y a eu aucune opposition à l'aliénation des chemins cités ci-dessus. Il demande donc au Conseil de valider le résultat de cette enquête publique afin d'envoyer maintenant, les dossiers chez le notaire.

Le Conseil valide à l'unanimité les résultats de l'enquête publique.

5/Délibération sur la fusion des Communautés de Communes de LANOUAILLE et de CAUSSES et RIVIERES

Le Maire explique que dans le projet de schéma de coopération intercommunale (SDCI) de Dordogne, le Préfet demande de se prononcer sur la fusion des intercommunalités citées ci-dessus. Il présente le compte rendu de la réunion qu'il a eue avec tous les maires des communes de Causse et Rivières. Il montre que la majorité des arguments développés par l'ensemble de ces maires sont en faveur de cette fusion.

Les membres du Conseil après un long débat acceptent à la majorité la fusion, s'opposent à la proposition N° 12 qui prévoit la fusion du SMD 3 et des SMCTOM, sont favorables à la fusion des syndicats d'eau (proposition N° 13 ,19 et 20) et s'opposent à la majorité à la dissolution du SIAS de SAVIGNAC les EGLISES (proposition 41)

6/Projet d'élaboration d'un schéma de mutualisation.

Le Maire rappelle que l'article L.5211-39-1 du Code général des collectivités territoriales impose aux intercommunalités d'adopter avant le 31 décembre 2015 un schéma de mutualisation des services. Il présente le projet qui a été établi au cours des différentes réunions qui ont eu lieu au niveau de la communauté de communes et demande au Conseil de se prononcer sur les attentes et les besoins de la commune.

Après en avoir débattu un long moment le Conseil accepte de mutualiser le système d'information, les archives la communication, les assurances, le traitement des déchets, les activités périscolaires, le développement économique, la culture. Il s'oppose à la mutualisation du personnel et matériel communal.

7/Point sur le PLU/I.

Le Maire explique que suite à sa démission du comité de pilotage du PLU/I parce qu'il s'opposait à la décision d'interdire de construire des extensions (piscines, garages etc...) autour des maisons situées dans des zones naturelles ou agricoles, et à ses démarches au Sénat et au Parlement la loi a été assouplie. Dans le futur PLU/I ce type de construction sera finalement accepté.

Les membres du Conseil prennent connaissance de cette avancée importante pour l'avenir de la commune et demande au Maire de réintégrer le comité de pilotage.

Le Maire accepte et s'engage à relancer le processus sur l'élaboration du PLU/I. qui depuis son départ était au point mort.

Questions diverses.

Les membres du Conseil mettent au point l'organisation du concert du 30 octobre, du LOTO du 7 novembre et la cérémonie du 11 novembre.

Le 11 novembre sera célébré à 11h00 sur la place SARLANDIE, la cérémonie sera suivie d'une plantation d'arbres au Verger de l'Avenir pour les 5 nouveaux enfants et d'un pot de l'Amitié offert par la municipalité.

Bernard LABORIE et Guy HAYE font le point de leur réunion au centre d'enfouissement des déchets.

Sandra COMBY et Annick JACQUET font le point de leur réunion au SIAS d'EXCIDEUIL.

Sandra COMBY fait le point des achats des cadeaux de Noël pour les enfants.

Annick JACQUET fait le point de ses visites chez nos personnes âgées.

Tous les membres du Conseil choisissent le menu du repas des Aînés du 9 janvier. Ce repas sera gratuit pour les 65 ans et plus et le prix sera de 22 € pour les autres participants.

Le Menu : Kir + toasts, Velouté de légumes, terrine de sanglier au foie gras, Feuilleté de fruits de mer, Trou périgourdin, Rôti de veau, gratin dauphinois, Salade et fromages, omelette norvégienne .Café, vin , pain .

Vins fins et Champagne seront offerts par la Troupe du saut Ruban (100 €) , AIS et les autres associations qui le souhaiteront.

Les membres du Conseil font ensuite le point sur les travaux à réaliser en 2016 (route des Jarthes, les Petits Forts, Les Monts, aménagement des abords du Cantou et de la Place SARLANDIE, travaux de réfection du plancher de la mairie.)

Jean-Pierre DURAND souhaite que le chemin du Moulin du GOT soit remis dans son assiette.

Le Maire lui répond qu'il verra avec Jean-louis THOMAS.

Le Maire annonce le versement d'un don de 200 € de la part des Ecosais M.et Mme BRUCE. (Maison à côté du cimetière).

L'ordre du jour étant épuisé la fin de la réunion a lieu à 23h15.

Le Maire Guy BOUCHAUD